



CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE
"Andrée ROSEMON"
Rue des Flamboyants - BP 6006
97306 CAYENNE - Cedex

Décision DG/2015/n° 01
Relative aux tarifs des Prestations
en cours au Centre hospitalier de Cayenne
Tarifs arrêtés pour l'année 2015

Le Directeur du Centre hospitalier de Cayenne

Vu le code de la Santé Publique et ses articles relatifs aux usagers du système de santé

Vu la procédure d'organisation de la prise en charge de l'accompagnant du patient hospitalisé au sein du Pôle Femme-Enfant du Centre Hospitalier Andrée ROSEMON de Cayenne.

Vu le décret n°2007-441 du 25 mars 2007 relatif aux centres d'enseignement des soins d'urgence

Vu la circulaire n° DGOS/DGS/RH1/MC/2010/173 du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Décide

Article 1 : A compter du 1^{er} janvier 2015, sont en vigueur, les tarifs des prestations ci-dessous mentionnées dans le cadre des :

- ✓ Prestations diverses au Centre hospitalier de Cayenne
- ✓ Prestations de l'Institut en Formation de Soins Infirmiers
- ✓ Prestations de prise en charge de l'accompagnant du patient hospitalisé au sein du pôle FEMME-ENFANT
- ✓ Prestations du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (tarifs fixés par l'Agence Régionale de Santé Guyane)

Fait à Cayenne le 09 janvier 2015

Le Directeur

Dominique Delpech



Destinataires :

- Registre des décisions
- Monsieur le Receveur
- ARS
- Cette décision sera affichée dans l'établissement
- et publiée au recueil des actes administratifs du département de la Guyane.

**TARIFS 2015 DES PRESTATIONS DIVERSES
AU CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE**

<i>PRESTATIONS</i>	<i>TARIFS</i>
Repas agent SELF	5,10 €
Repas accompagnant SELF	8,86 €
Repas étudiant SELF	3,45 €
Boisson SELF	1,08 €
Consultation diététique	32,03 €
Chambre mortuaire (à partir du 4 ^{ème} jour)	59,48 €
Chambre mortuaire sur réquisition / jour	389,34 €
Logement au delà des 15 jours de mise à disposition gratuite / nuitée	97,34 €
Trois tenues professionnelles / la caution	108,15 €
Deux tenues professionnelles / la caution	72,46 €
DECT personnel / la caution	162,23 €
Photocopie dossiers médicaux / la page	0,26 €

TARIFS 2015 DES PRESTATIONS IFSI

<i>PRESTATIONS</i>	<i>TARIFS</i>
CONCOURS D'ENTREE	
Frais de dossier d'inscription et de participation aux concours infirmier Aide-soignant et Auxiliaire de Puériculture	92,19 €
Frais de scolarité à l'issue des épreuves de sélection AS/AP	189,52 €
Frais de scolarité pour la 1ère année de formation infirmière	189,52 €
Frais de scolarité pour la 2ème année de formation infirmière	189,52 €
Frais de scolarité pour la 3ème année de formation infirmière	189,52 €
ACTIVITES DE FORMATION	
Frais de participation et de scolarité pour la session de validation des acquis et de l'expérience	540,75 €
Frais de scolarité pour la préparation aux concours :	
✓ Tests d'entrée	11,85 €
✓ Concours infirmier	693,19 €
✓ Concours infirmier (Professionnel AS/AP)	235,87 €
✓ Concours aide-soignant	344,02 €
✓ Concours auxiliaire de Puériculture	344,02 €
Frais de formation	
✓ Module analyse de pratiques + Tutorat	999,10 €
FRAIS DE FORMATION POUR L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT	
Compétence 1	732,33 €
Compétence 2	576,80 €
Compétence 3	1 119,61 €+ AFGSU (532,51 €)
Compétence 4	344,02 €
Compétence 5	576,80 €
Compétence 6	344,02 €
Compétence 7	188,49 €
Compétence 8	188,49 €

<i>PRESTATIONS</i>	<i>TARIFS</i>
FRAIS DE FORMATION POUR L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	
Compétence 1	853,87 €
Compétence 2	466,59 €
Compétence 3	776,62 € + AFGSU (532,51 €)
Compétence 4	232,78 €
Compétence 5	466,59 €
Compétence 6	232,78 €
Compétence 7	78,28 €
Compétence 8	78,28 €
FRAIS DE FORMATION INTEGRALE AS / AP	
Frais de formation intégrale Aide-Soignante	3 082,79 €
Frais de formation intégrale Auxiliaire de Puériculture	3 082,79 €
REMUNERATION DES INTERVENANTS	
Participation en tant que membre du Jury pour l'ensemble des interventions (1 à 2 participations)	54,08 €
Heure de cours par les intervenants extérieurs pour la formation AS/AP/IDE	35,28 €
Heure de cours par les intervenants dans le cadre de la formation continue et des formations annexes	47,07 €

**TARIFS 2015 DES PRESTATIONS DE PRISES EN CHARGE DE
L'ACCOMPAGNANT DU PATIENT HOSPITALISE
AU SEIN DU POLE FEMME-ENFANT**

<i>PRESTATIONS</i>	<i>TARIFS</i>
Lit accompagnant + petit déjeuner / jour	12,36 €
Fauteuil-lit accompagnant + petit déjeuner / jour	12,36 €
Fauteuil accompagnant + petit déjeuner / jour	6,70 €
Déjeuner accompagnant / le repas	8,86 €
Diner accompagnant / le repas	8,86 €
Supplément Chambre particulière / jour	30,90 €

**TARIFS 2015 DES FORMATIONS C.E.S.U.
DISPENSEES PAR LE C.E.S.U. 973**

<i>PRESTATIONS</i>	<i>TARIFS</i>
DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE : (base : 170 €/ Jour / personne, pour des groupes d'au minimum 10 personnes)	
AFGSU 1, sur 2 jours :	367,00 €
AFGSU 2, sur 2 jours (pré-requis : avoir déjà AFGSU 1)	367,00 €
AFGSU 1+2 (sur 3 jours)	551,57 €
IOA (3 jours)	551,57 €
NRBC (1,5 j)	276,04 €
Formation continue AFGSU 2 (1 jour)	184,37€
Formation continue AFGSU 1 (0,5 jour)	113,30 €
Formation à la chaîne de survie intra-hospitalière (1 jour)	184,37 €
Prise en charge de l'AVC en phase aiguë (1 jour)	184,37 €
Les formations de formateurs (base : 170 €/ jour / personne)	
✓ Formateur aux gestes et soins d'urgence (10 jours)	1 838,55 €
✓ Formation continue des formateurs CESU (1 jour / an)	184,37 €
DANS LE CADRE DE LA FORMATION INITIALE, - tarif de groupe pour les instituts <i>Ce tarif s'applique pour des AFGSU, en formation initiale, en lien avec un institut de formation. Ces tarifs correspondent aux recommandations de la circulaire du 27 mai 2010, publiée le 15 juillet 2010 au JO. (maximum de 200 € pour un étudiant pour AFGSU 2)</i>	
AFGSU 1+2 (sur 3 jours) pour une session de formation. Maximum 12 personnes dans le groupe	2 595,60 € / le groupe
DANS LE CADRE DE L'IFSI DE CAYENNE	
Urgences collectives : pour les étudiants infirmiers Grand groupe pour une formation sur 1 jour	648,90 €/ le groupe
Urgences collectives : pour les étudiants AS/AP. - Grand groupe pour une formation sur 0.5 jour	379,04 €/ le groupe
Chariot d'urgence : Groupe de 12 étudiants maximum pour une formation sur 1 jour	6480,90 €/ le groupe
AFGSU 1 sur 2 jours en première année Groupe de 12 étudiants maximum pour une formation sur 2 jours	1297,80 €/ le groupe
AFGSU 2 sur 1 jour en troisième année Groupe de 12 étudiants maximum	648,90 €/ le groupe